

Les élèves libres


Par **Kem**, le **12/09/2008** à **12:54**

Coucou à tous !

Je me demandais ...

D'abord : confirmez-vous qu'un élève libre s'inscrit, suit les cours, mais ne passe pas les examens (pas de diplôme) ?

Ensuite : pensez-vous qu'on puisse être élève libre en M 2 ?

Merci  Image not found or type unknown

Par **Patate**, le **12/09/2008** à **14:08**

Est-ce que j'ai bien compris et tu parles des auditeurs libres? Si c'est bien ça, je confirme, pas d'examen (mais j'ai jamais compris l'intérêt, on rentre comme on veut dans un amphi, pourquoi payer des frais d'inscriptions juste pour assister aux cours d'amphi?).

Pour le M2, ça me paraît possible mais là je suis pas sûre

Par **mathou**, le **12/09/2008** à **14:33**

Pareil pour le statut d'auditeur libre. Les frais doivent correspondre à la prise en compte de la responsabilité peut-être ?

Pour le M2, je ne sais pas du tout. Ca doit dépendre du directeur du M2, mais en principe tu peux t'inscrire et faire la formation sur deux ans, ce qui te permet de n'assister qu'à certains cours ou de les faire à distance, donc ça revient au même, le diplôme en plus.

Par **Kem**, le **12/09/2008** à **16:44**

On peut faire un M2 sur deux ans ou à distance ??

:(

Hh-HO ! J'aurais du m'inscrire Image not found or type unknown

Je vais contacter les directeurs du M2 qui m'intéresse pour demander ce qu'il en est (pour l'année prochaine, bien sûr Image not found or type unknown)

Merci ^^

Pourquoi en auditeur libre ?

:arrow:

Parce que je me la pête tellement dans ladite matière que j'ai pas besoin du diplôme Image not found or type unknown
:lol:

Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **12/09/2008** à **17:45**

Ben ça dépend du directeur, certains acceptent et pour d'autres c'est impensable. Tu as aussi des M2 en formation continue avec un cours par semaine ou par mois. Donc renseigne-toi, tu Wink:

n'as rien à perdre Image not found or type unknown